



La Rochelle, le 22 avril 2021

TITRE :

Carte interactive UFC-Que Choisir sur l'eau du robinet :

Les pesticides se la coulent douce en/dans la Charente-Maritime !

La 4^e édition de la carte interactive de l'eau du robinet <http://ufcqc.link/pesticides> montre que la plupart des consommateurs de la Charente-Maritime reçoivent une eau conforme en tous points aux critères réglementaires. En revanche, elle met en lumière les graves carences de la réglementation et des mesures de gestion locales en matière de pesticides et de perturbateurs endocriniens. Au vu de ces résultats préoccupants, l'UFC-Que Choisir de la Charente-Maritime demande une interdiction des pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, ainsi qu'un renforcement urgent des exigences en matière d'analyses de pesticides devant être impérativement réalisées par l'Agence Régionale de Santé. L'Association invite les consommateurs de la Charente-Maritime à vérifier gratuitement la qualité de l'eau du robinet de leur commune, constater le niveau de recherche des pesticides, et signer leur pétition pour que le Ministère de la Santé augmente les recherches de pesticides là où elles sont insuffisantes.

Une eau conforme à la réglementation pour 99 % des consommateurs du département

L'étude par l'UFC-Que Choisir des analyses de la qualité de l'eau du robinet de la totalité des communes de France métropolitaine¹, sur la base des relevés des Agences Régionales de Santé, montre que 99 % des consommateurs de la Charente-Maritime ont accès à une eau conforme à la totalité des critères sanitaires.

En revanche, de l'ordre de 2 000 consommateurs, essentiellement dans des petites communes de zones rurales, reçoivent une eau non conforme.

- **Des contaminations d'origine agricole : pesticides**

Les pesticides constituent la principale cause de non-conformité. Il est présent dans l'eau de Quelques rares contaminations agricoles. Il contamine l'eau desservie à des consommateurs principalement ruraux,

- **Nombre de pesticides recherchés dans les analyses officielles : seulement 99 analyses en moyenne dans la Charente-Maritime**

¹ Analyse portant sur 46 145 réseaux de distribution répartis dans les 34 638 communes de France métropolitaine, sur la période de janvier 2019 à décembre 2020, pour la cinquantaine de critères définis par la réglementation européenne (qualité bactérienne, pesticides, nitrates, aluminium, arsenic, radioactivité, etc.), avec au total plus de 34 millions de résultats d'analyse alimentant notre étude.

L'étude de l'UFC-Que Choisir pointe les limites des analyses officielles. Alors que plus de 750 molécules différentes de pesticides et de leurs dérivés sont susceptibles de se retrouver dans l'eau potable, seulement 99 analyses sont en moyenne recherchées dans la Charente-Maritime. En effet, en l'absence de directives précises au niveau national, la liste des molécules recherchées est définie par chaque Agence régionale de santé (ARS). Or pour notre département, le spectre des analyses est clairement insuffisant.

- **Des pesticides perturbateurs endocriniens suspectés retrouvés dans 29 % des analyses pourtant réputées conformes**

A la différence des autres polluants dont on peut accepter la présence tant qu'elle est inférieure aux limites sanitaires, les perturbateurs endocriniens (p.e.) peuvent avoir de graves conséquences sur la santé à très faibles doses et devraient de ce fait être strictement interdits en application du principe de précaution. La réglementation européenne sur les pesticides empêche en théorie la vente de pesticides ayant des propriétés p.e.. Mais dans la pratique, le niveau d'exigence requis pour démontrer les effets néfastes sur le système hormonal est tellement élevé qu'il rend cette réglementation totalement inopérante, laissant sur le marché des centaines de pesticides soupçonnés d'être p.e.. Ainsi en/dans la Charente-Maritime, dans 29 % en moyenne des analyses considérées comme conformes, notre étude révèle la présence de pesticides soupçonnés d'être p.e. à des teneurs inférieures aux limites réglementaires mais quantifiables.

L'UFC-Que Choisir de la Charente-Maritime invite donc chacun à consulter la carte interactive de l'eau du robinet qui est en accès libre (<http://ufcqc.link/pesticides>) pour vérifier la qualité de son eau potable.

De même, afin de garantir une eau véritablement indemne de pesticides et limiter l'exposition des consommateurs à ces molécules particulièrement nocives, l'Association demande aux pouvoirs publics d'assumer leurs responsabilités en faisant de la santé des consommateurs d'eau une priorité et donc :

- D'intensifier les recherches de pesticides en lien avec les niveaux de risques et les types de cultures environnantes. Les consommateurs sont appelés à soutenir la pétition lancée en ce sens (<http://ufcqc.link/pesticides>);
- D'interdire la commercialisation des pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens en application du principe de précaution.